



Poste spécifique enseignant chargé de mission FLS

Division du 1^{er} et 2nd degré – DPE1D
et DPE2D

@ : dep@ac-mayotte.fr

**Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport
d'inspection pour le 19 avril 2019 à la DPE**

Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012

Descriptif du poste et missions :

L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 1^{er} ou 2nd degré spécialistes du FLE/FLS afin de permettre une prise en charge efficace et adaptée des élèves bi-piurilingues du territoire.

Missions du poste :

Sous l'autorité du responsable du CASNAV, l'enseignant chargé de mission FLS aura, dans le cadre des activités de l'équipe du CASNAV, pour principales missions :

- Accompagner et former les équipes éducatives :
 - o Accompagnement de trois à cinq équipes en établissement ou en école, en tant que référent FLS :
 - Appui organisationnel et pédagogique
 - Accompagnement des enseignants FLS, coordonnateurs UPE2A du secteur géographique
 - o Participation à l'élaboration et l'animation d'actions de formation au niveau académique ou local, sous diverses formes et modalités, à destination des personnels de l'éducation nationale ou des associations partenaires.
- Participer à la construction du centre de ressources et d'expertise :
 - o Elaboration et diffusion de ressources, notamment sur le site du CASNAV
 - o Veille documentaire dans le domaine éducatif et du FLE/FLS
 - o Elaboration de dispositifs ou projets innovants pour améliorer la scolarité des jeunes.
- Accueillir et positionner les jeunes nouvellement arrivés :
 - o Accueil des jeunes et de leurs familles
 - o Participation à l'organisation et à la réalisation de plateformes de positionnement, puis à la scolarisation des jeunes nouvellement arrivés, en lien avec les établissements de son secteur géographique.
- Développer des alliances éducatives :
 - o Elaboration de stratégies visant au développement de la co-éducation, de la parentalité et de la médiation
 - o Participation au développement des relations avec les associations et les partenaires de l'éducation.
- Animer des réseaux :
 - o Contribution active à l'animation du réseau d'acteurs académiques pour la prise en charge de l'allophonie à Mayotte.

Afin d'asseoir l'expertise du chargé de mission, il assurera également un temps d'enseignement FLE/FLS sur son secteur géographique :

Ce temps d'enseignement pourra prendre diverses formes (co-enseignement, groupes constitués, interventions ponctuelles), sur un horaire annualisé, en fonction des besoins du secteur géographique. Cet enseignement s'inscrira dans la diffusion de stratégies pour le développement de la littératie au sein de la classe ordinaire et constituera un terrain d'expérimentation.

Compétences requises :

Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS.
Compétences de base en bureautique.
Capacité à utiliser les TICE pour l'enseignement ou la formation.
Sens affiné du travail en équipe.
Ouverture d'esprit et capacité relationnelle et interculturelle.
Capacités de disponibilité, d'écoute, de souplesse et de réactivité.
Capacités organisationnelles.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 1^{er} ou 2nd degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS et ayant déjà une expérience dans l'enseignement du FLE/FLS. Une expérience dans la formation d'adultes serait appréciée.



Division du 2nd degré – DPE2D

@ : dpe@ac-mayotte.fr

Lettre de motivation, CV, copie du dernier rapport
d'inspection et formulaire de vœux
pour le 19 avril 2019 à la DPE

Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012

Descriptif du poste et missions :

L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 2nd degré spécialistes du FLE/FLS afin de permettre une prise en charge efficace et adaptée des élèves en situation d'allophonie.

Missions du poste :

Sous l'autorité du chef d'établissement et en étroite collaboration avec le CASNAV l'enseignant FLS aura pour principales missions :

- Assurer la coordination de l'UPE2A et plus particulièrement :
 - o un enseignement du FLE, du FLS, sous diverses modalités, auprès des élèves allophones arrivants
 - o la participation, avec l'équipe éducative, à l'accueil des élèves, de leurs familles et à leur inclusion au sein de l'établissement
 - o l'organisation du parcours personnalisé pour chaque élève, en fonction de son profil et de ses besoins, en concertation avec l'équipe pédagogique de la classe d'inclusion (emploi du temps individualisé et évolutif, suivi...)
 - o des activités de médiation auprès des familles, des associations et des partenaires de l'éducation
 - o le conseil pédagogique et l'accompagnement des enseignants de classes ordinaires accueillant des élèves allophones.

Cette coordination nécessite que l'enseignant FLS adapte son emploi du temps aux besoins des élèves en tenant compte des entrées et sorties dans le dispositif tout au long de l'année.

- Exercer une fonction de personne – ressource au sein de l'établissement et diffuser les pratiques et les stratégies FLE/FLS au bénéfice de tous les élèves à travers :
 - o les conseils et l'accompagnement des équipes pédagogiques
 - o les pratiques de co-enseignement et autres modalités d'intervention
 - o la mise à disposition d'outils pédagogiques.
- Contribuer activement au réseau d'acteurs académiques pour la prise en charge de l'allophonie par :
 - o l'animation d'actions de formation académiques ou au sein de l'établissement
 - o l'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques
 - o la transmission des données concernant la scolarisation et le suivi des élèves pris en charge
 - o la participation aux plateformes de positionnement des jeunes nouvellement arrivés
 - o la participation éventuelle aux jurys du DELF scolaire.

Le coordonnateur UPE2A pourra, le cas échéant :

- conserver un temps horaire dans sa discipline
- bénéficier d'une décharge académique pour exercer une mission au CASNAV
- bénéficier de vacances pour sa participation à l'animation de formations, à des activités de conseil et de positionnement, lorsque celles-ci se situent hors de son établissement.

Compétences requises :

Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS.

Connaissances de ressources pédagogiques en FLE/FLS.

Aptitude au travail en équipe.

Ouverture d'esprit et capacité relationnelle et interculturelle.

Capacité à s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises.

Capacité à prendre en charge un public d'une très grande hétérogénéité : pratique de la pédagogie différenciée, utilisation des outils numériques.

Capacités de disponibilité, d'écoute et d'adaptabilité.

Capacités organisationnelles.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 2nd degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS. Une expérience auprès d'élèves allophones serait appréciée.



Poste spécifique enseignant FLS lycée

Division du 2nd degré – DPE2D

@ : dpe@ac-mayotte.fr

**Lettre de motivation, CV, copie du dernier rapport
d'inspection pour le 19 avril 2019 à la DPE**

Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012

Descriptif du poste et missions :

L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique un enseignant du 2nd degré spécialiste du FLE/FLS afin de permettre une prise en charge efficace et adaptée des élèves en situation d'allophonie.

Quotité de service : 10h30 au LPO de Kaweni

Missions du poste :

Sous l'autorité du chef d'établissement et en étroite collaboration avec le CASNAV l'enseignant FLS aura pour principales missions :

- Assurer la coordination de l'UPE2A et plus particulièrement :
 - o un enseignement du français langue seconde, sous diverses modalités, auprès des élèves allophones
 - o la participation, avec l'équipe éducative, à l'accueil des élèves, de leurs familles et à leur inclusion au sein de l'établissement
 - o l'organisation du parcours personnalisé pour chaque élève, en fonction de son profil et de ses besoins, en concertation avec l'équipe pédagogique de la classe d'inclusion (emploi du temps individualisé et évolutif, suivi...), en portant une attention particulière au projet d'orientation
 - o des activités de médiation auprès des familles, des associations et des partenaires de l'éducation
 - o le conseil pédagogique et l'accompagnement des enseignants de classes ordinaires accueillant ces élèves allophones, à travers :
 - une diversification de ses modalités d'intervention (au sein du dispositif UPE2A, en co-intervention, en appui pédagogique spécifique...)
 - la mise à disposition des outils pédagogiques pour aider les enseignants à prendre en charge, au sein de leur classe, les élèves allophones arrivants.

Cette coordination nécessite que l'enseignant FLS adapte son emploi du temps aux besoins des élèves en tenant compte des entrées et sorties dans le dispositif tout au long de l'année, et travaille en lien avec les équipes pédagogiques.

- Contribuer activement au réseau d'acteurs académiques pour la prise en charge de l'allophonie par :
 - o l'animation d'actions de formation académiques ou au sein de l'établissement
 - o l'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques
 - o la transmission des données concernant la scolarisation et le suivi des élèves pris en charge
 - o la participation aux plateformes de positionnement des jeunes nouvellement arrivés
 - o la participation éventuelle aux jurys du DELF scolaire.

Pour compléter son service, le coordonnateur UPE2A :

- conservera un temps horaire dans sa discipline ou en FLS dans une UPE2A collège
- ou bénéficiera d'une décharge académique pour exercer une mission au CASNAV.

Compétences requises :

Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS.

Connaissances de ressources pédagogiques en FLE/FLS.

Aptitude au travail en équipe.

Ouverture d'esprit et capacité relationnelle et interculturelle.

Être capable de s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises.

Capacités de disponibilité, d'écoute et d'adaptabilité.

Capacités organisationnelles.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 2nd degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS. Une expérience auprès d'élèves allophones serait appréciée.

Postes d'enseignants FLS susceptibles d'être vacants à MAYOTTE - Rentrée 2019

au second degré

Etablissement	nombre de postes
Collège de Bandrelé	1
Collège de Chiconi	1
Collège de Dembeni	1
Collège de Doujani	1
Collège de Dzoumogné	1
Collège de Kani-Keli	1/2
Collège de Kaweni 1	1
Collège de Kaweni 2	1/2
Collège de Koungou	1
Collège de Kwalé	1
Collège de Labattoir	1
Collège de Majicavo	1
Collège de Mgombani	1
Collège de Mtsamboro	1/2
Collège de Mtsangamouji	1/2
Collège de Pamandzi	1
Collège de Tsimkoura	1/2
Lycée Polyvalent de Kaweni	1/2



DPE 2D

GESTION COLLECTIVE



**RECRUTEMENT SUR POSTES SPECIFIQUES / UPE2 A
RENTREE SCOLAIRE 2019 /2020**

NOMPRENOM

DATE DE NAISSANCE

Numéro de téléphone :Courriel :

Corps..... grade..... stagiaire ou titulaire

Certifications :

Affectation actuelle :discipline :

Le formulaire **rempli et signé** par l'enseignant doit être déposé à la DPE2D ou envoyé à l'adresse suivante : mvt2019@ac-mayotte.fr

Joindre obligatoirement :

Le formulaire de vœux, une lettre de motivation, CV et le dernier rapport d'inspection

(www.ac-mayotte.fr – rubrique : Personnels – Gestion des carrières – Mouvements des personnels).

VOEUX	CODE ETABLISSEMENT	LIBELLE ETABLISSEMENT	NATURE DU SUPPORT (UPE2A)
N°1			
N°2			
N°3			
N°4			
N°5			
N°6			
N°7			
N°8			
N°9			
N°10			

Date :

Signature :